



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

Mardi 8 octobre 2024
à 20h à la salle du Conseil / Place du Bourg

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 11 juin 2024
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et proposition individuelles
6. Communications de la Municipalité & du Bureau
7. Préavis 04/2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025
8. Préavis 05/2024 : Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
9. Divers

Romainmôtier-Envy, le 30 septembre 2024

Le Président
Frédéric Laforge

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.